



COUVREUR ZINGUEUR

BM BREVET DE MAÎTRISE

n° RNCP - 35005

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le BM est un titre de niveau 5 (Bac+2) destiné aux professionnels déjà qualifiés dans leur métier, souhaitant viser l'excellence artisanale et se préparer aux missions d'encadrement et de direction d'entreprise artisanale. Ce cursus permet de prétendre au titre de Maître Artisan.

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir des techniques métier à haute valeur ajoutée
- ✓ Conduire son projet entrepreneurial, promouvoir et pérenniser son activité
- ✓ Définir son offre commerciale, la politique tarifaire et la stratégie de communication associées
- ✓ Développer des outils supports à la gestion financière de son activité
- ✓ Gérer ses ressources humaines, alternants compris, en capitalisant sur ses collaborateurs et le développement de leurs compétences

DURÉE DE LA FORMATION - DÉLAI

574h
L'ensemble des modules se déroulent en moyenne sur 24 mois. Le délai d'accès moyen à la formation est fonction de la situation propre à chaque stagiaire.

TARIF

14 350 € net de taxes
Prise en charge et financement personnalisés et adaptés à la situation professionnelle du stagiaire
Formation éligible au CPF

MODALITÉS DE LA FORMATION

- Cette formation est accessible en :
- Formation Continue (par module ou en totalité)
 - VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

MODALITÉS DE VALIDATION

Les épreuves d'examens comportent :

- **Blocs de compétences transverses**
 - des contrôles continus et des épreuves terminales écrits et/ou oraux

Le candidat devra obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à chacune des épreuves des 6 blocs de compétences transverses

- **Blocs de compétences métier**
 - un dossier professionnel avec soutenance (note éliminatoire)
 - des épreuves de production (notes éliminatoires)
 - des contrôles terminaux écrits (notes éliminatoires)

Le candidat devra obtenir une moyenne d'au moins 10/20 à l'ensemble des épreuves, sans note éliminatoire.

PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

Chef d'entreprise - Créateur/repreneur - Salarié - Demandeur d'emploi

Prérequis :

- Etre titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4 de couvreur et/ou zingueur et satisfaisant à un entretien de positionnement, **OU**
- Etre titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 3 de couvreur et/ou zingueur avec 5 ans d'expérience professionnelle (hors temps d'apprentissage) et satisfaisant à un entretien de positionnement, **OU**
- Etre titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4 de charpentier bois, justifiant d'une expérience de 3 ans en couverture-zinguerie (hors temps d'apprentissage) et satisfaisant à un entretien de positionnement

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

LIEUX ET DATES

Lieux :

CMA Colmar ou CMA Schiltigheim (*modules généraux*)
CFA Le Corbusier Illkirch et autres plateaux techniques (*module professionnel*)

Dates :

Possibilité d'intégrer le cursus en cours d'année
Calendrier disponible auprès de votre Conseillère de Formation

CONTACTS

CONSEILLER(E)S DE FORMATION

Schiltigheim :

Bastien BARBERIO 03 88 19 79 18
bbarberio@cm-alsace.fr

Colmar :

Mattéo VERDERAME 03 89 20 84 56
mverderame@cm-alsace.fr

Mulhouse :

Agnès LUSTENBERGER 03 89 46 89 11
alustenberger@cm-alsace.fr

REFERENT(E) HANDICAP

Alsace :

Gabrielle PIGEARD 03 89 46 89 75
gpigeard@cm-alsace.fr

Taux de réussite

100%



www.cm-alsace.fr

 www.facebook.com/CMAAlsace/
 www.instagram.com/cm_alsace/

Tous droits réservés CMA / CMA_63_nov2022_V3_SM



PROGRAMME

MODULE PROFESSIONNEL (245 h)

Piloter un projet de couverture-zinguerie

- Analyser la demande client, la structure porteuse de la toiture et le bâtiment dans son intégralité
 - Proposer différentes réponses esthétiques et techniques de réalisation de couverture-zinguerie
 - Dresser un devis descriptif, estimatif et quantitatif du projet de couverture-zinguerie qui respecte les normes réglementaires
 - Conclure l'acte d'engagement en expliquant, argumentant et négociant la proposition
 - Élaborer une réponse à un appel d'offres identifié grâce à la veille, en analysant les éléments techniques et financiers, au regard des compétences et possibilités de l'entreprise
 - Réaliser les plans, schémas et tracés à la main ou au moyen de l'outil informatique
 - Déterminer le phasage prévisionnel de l'intégralité du chantier
 - Établir le planning de réalisation de la totalité de l'ouvrage de couverture-zinguerie en prévoyant les besoins humains, logistiques nécessaires à la réalisation du chantier
 - Intégrer les différents chantiers dans le planning prévisionnel de travail de l'entreprise
 - Élaborer une démarche de contrôle des réalisations de l'entreprise en définissant les points de contrôle à vérifier en début, en cours et en fin de réalisation
 - Clôturer un chantier de couverture-zinguerie
 - Assurer le service après-vente
 - Veiller à la gestion des déchets liés à l'activité de couvreur-zingueur en définissant des protocoles
- ##### Réaliser tout type de travaux complexes de couverture-zinguerie
- Réaliser le traçage des différents plans
 - Dessiner des sphères, cônes et tourelles en plusieurs vues, à main levée et informatiquement
 - Réaliser les travaux complexes en mettant en forme et en adaptant la technique au métal utilisé
 - Concevoir des pièces spécifiques des couvertures
 - Réaliser la phase de finalisation des travaux complexes de couverture-zinguerie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique effectuée en présentiel
- Formation appliquée en atelier par une pédagogie par objectifs intermédiaires et opérationnels
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques (simulations, jeux de rôle, vidéo...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation au moyen de :
 - quizz, QCM...
 - exercices pratiques
 - contrôles continus
- Évaluation sommative : épreuves de production

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs diplômés dans les disciplines enseignées et de formateurs Métier confirmés et qualifiés.

MODULES GÉNÉRAUX (329 h)

Créer et développer une entreprise artisanale (49h)

- Créer et promouvoir une entreprise artisanale
- Superviser le respect de la réglementation d'activité en termes de technologie, d'hygiène et de sécurité au sein de l'entreprise artisanale par les équipes

Commercialiser l'offre de prestations, produits et / ou services d'une entreprise artisanale (98h)

- Définir l'offre commerciale d'une entreprise artisanale
- Définir la politique tarifaire applicable aux prestations, produits et / ou services d'une entreprise artisanale
- Conseiller dans le cadre de la vente de prestations, produits et / ou services
- Superviser la mise en place des produits à la vente
- Concevoir des outils et des vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels (prospection, notoriété...)

Gérer économiquement et piloter l'activité d'une entreprise artisanale (84h)

- Élaborer un plan de financement à destination des partenaires extérieurs (banquier, société de cautionnement mutuel...), en diversifiant les sources de financements et en justifiant chacun des postes et la stratégie d'une entreprise artisanale au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices, afin de mener un projet intra-entrepreneurial viable
- Évaluer de façon continue la santé d'une entreprise artisanale, en se référant aux moyennes professionnelles du secteur, en établissant pour chaque prestation, produit et / ou service, le seuil de rentabilité pour l'entreprise artisanale, en contrôlant la valeur des stocks et sa rotation, en négociant les délais fournisseurs, et en apportant les correctifs nécessaires, afin de s'assurer la viabilité de la structure

Gérer les ressources humaines d'une entreprise artisanale (42h)

- Recruter les salariés et apprentis d'une entreprise artisanale
- Superviser l'organisation du travail au sein d'une entreprise artisanale
- Organiser le développement des compétences des salariés d'une entreprise artisanale

Recruter et former un alternant (56h)

ÉQUIPEMENT TECHNIQUE

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation :

- Locaux aux normes, surfaces dédiées
- Matériel et équipement des plateaux techniques (qualité de l'outillage, parc machine de pointe, renouvellement)
- Parc informatique (pc, vidéoprojecteurs, accès à internet...)
- Centre de documentation & espace de travail.



Crédit photo : GettyImages-823328086 et GettyImages-678131452

[Conditions générales de vente](#)



cm-alsace.fr et services.cm-alsace.fr
Suivez aussi notre actu sur **instagram** et **facebook**